



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dégradations des lieux de cultes

Question écrite n° 43817

Texte de la question

M. Emmanuel Maquet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les actes de profanation, les vols et différentes dégradations à l'encontre des lieux de culte, en l'occurrence chrétiens. Pour rappel, environ 1 000 actes anti-chrétiens sont commis chaque année. Ces phénomènes alarmants tendent à devenir de plus en plus récurrents et bafouent les principes républicains, notamment la liberté de culte, ainsi que la loi de 1905 qui reconnaît cette liberté religieuse. Outre ces détériorations, il est indispensable de préserver les ecclésiastiques, qui subissent également des agressions. Il s'agit aussi d'une attaque directe aux concitoyens français, puisque l'on compte environ 40 millions de chrétiens en France. Il lui demande donc ce qu'il envisage concrètement pour mettre fin à ces actes de vandalisme qui salissent la République française.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Maquet](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43817

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2022](#), page 461

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)